



HAL
open science

Au sein de la médiathèque de Montbrison et du réseau Copernic

Paul Ligerot

► **To cite this version:**

Paul Ligerot. Au sein de la médiathèque de Montbrison et du réseau Copernic. Sciences de l'Homme et Société. 2021. dumas-03434704

HAL Id: dumas-03434704

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03434704>

Submitted on 18 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport de stage

**Au sein de la médiathèque de Montbrison
et du réseau Copernic**



Paul Ligerot

M1 – métiers du livre – métiers des bibliothèques

Université Grenoble Alpes

Table des matières

Table des matières	1
Remerciements	3
Présentation de Loire Forez Agglomération	4
<i>Présentation du réseau des médiathèques</i>	5
<i>L'offre physique</i>	6
<i>L'offre numérique</i>	7
Les missions effectuées	8
<i>Le service public</i>	9
<i>La recherche des réservations</i>	13
<i>Le rangement</i>	14
<i>Le rôle du volant</i>	16
<i>Catalogage & équipement</i>	17
<i>L'action culturelle</i>	22
<i>Mission exceptionnelle : la ludothèque</i>	25
Les collections musicales à la médiathèque de Montbrison	26
<i>Faut-il en finir avec le CD en médiathèque ?</i>	27
<i>Que faire du numérique ?</i>	28
<i>L'offre physique en médiathèque</i>	30
<i>En guise de conclusion</i>	33
Conclusion générale	34
Annexes	35

Remerciements

A Claudie Gris, pour son accueil, sa bienveillance, sa clairvoyance et le temps qu'elle a pris pour partager son expérience avec moi.

A Elise Benoit pour son énergie et son encadrement rigoureux, et pour m'avoir permis de participer à des tâches si variées et intéressantes, notamment concernant l'action culturelle.

A toute l'équipe : Marie O, Emilie, Thomas, Natacha, Rémi G, Maxime, Rémi S, Jacqueline, Marie J, Alice, Claire, Esteban, Alix, pour la bonne humeur et les précieux conseils.

A Alban et Isabelle pour m'avoir permis de découvrir la ludothèque.

A Delphine Rubignol pour son regard éclairé sur le secteur culturel et les enjeux qui l'animent.

A Catherine Gault pour sa relecture et ses conseils.

Présentation de Loire Forez

Agglomération

Loire Forez est une agglomération située dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le département de la Loire, entre Clermont-Ferrand et Saint-Etienne. Le territoire s'étend des monts du Forez jusqu'à la Loire. Il s'agit d'un territoire composé de 86 communes, à dominante rurale, et dont les villes de Montbrison et Saint-Just-Saint-Rambert constituent les deux points centraux rassemblant une part importante de la population du territoire (environ 15 000 habitants chacune) tout en demeurant donc des villes de taille modérée. Autour de ces deux centres, les villes de Noirétable, Boën-sur-Lignon et Saint-Bonnet le Château servent de pôles d'équilibre, centralisant les services indispensables aux communes rurales alentour. L'agglomération compte 112 000 habitants, avec une densité de population faible en raison de l'éparpillement rural.

L'agglomération s'est saisie de compétences dans le domaine culturel, la mise en commun permettant d'améliorer l'efficacité des services et la couverture du territoire. L'agglomération gère les piscines et les équipements culturels comme la maison des Grenadières et le cinéma Cin'étoile. Elle soutient également les actions du Pays d'art et d'histoire. Enfin, elle est responsable du réseau de 61 médiathèques et ludothèques dont fait partie la médiathèque de Montbrison.

Les médiathèques sont organisées au sein du réseau Copernic, dont la responsable est placée sous l'autorité de la directrice du réseau culturel territorial, elle-même affiliée au pôle attractivité et proximité (voir l'organigramme en annexe n°1).

Présentation du réseau des médiathèques

Le réseau se compose de 3 médiathèques principales, nommées médiathèques tête de réseau : Noirétable, Saint-Just-Saint-Rambert et Montbrison. Il y a aussi trois ludothèques qui fonctionnent dans le même réseau, ainsi que 55 bibliothèques communales ou associatives, dont l'activité ne serait pas envisageable sans l'appui de bénévoles. La mise en réseau signifie qu'une inscription unique, permet d'obtenir une carte unique et d'emprunter grâce à celle-ci des documents dans les différentes médiathèques et ludothèques du réseau. Il est également possible de réserver un document afin de le faire venir dans sa médiathèque habituelle, quelle que soit sa bibliothèque initiale de rattachement, grâce à une navette hebdomadaire. Ces réservations sont centralisées à Saint-Just Saint-Rambert avant d'être envoyées dans les bibliothèques où les usagers souhaitent les récupérer. Les ludothèques suivent un principe légèrement différent, puisque ce sont les tournées des ludobus qui permettent de proposer le service dans les différentes communes de l'agglomération. L'inscription est gratuite pour les personnes qui résident, étudient ou travaillent sur le territoire de l'agglomération.

Le réseau compte 28 000 adhérents, ce qui représente 25% de la population du territoire. Il compte 300 000 documents ainsi que 8000 jeux. Il convient de préciser que si les ludothèques fonctionnent sur le même réseau, elles possèdent des locaux propres. Les ludobus, quant à eux, ne proposent pas de livres mais seulement des jeux.

L'offre physique

Le nombre de prêts est de 830 000 par an, dont 190 000 transitent par la navette. La médiathèque de Montbrison propose aussi des postes informatiques disponibles sur réservation ou bien sur place en fonction des disponibilités. Il est aussi possible d'imprimer pour un prix très modeste (10 centimes par page) et de s'inscrire pour utiliser une console afin de jouer aux jeux vidéos dans l'espace dédié. Ce service qui attire habituellement particulièrement les jeunes publics et fait de la médiathèque un espace de sociabilité pluridimensionnel, est malheureusement indisponible depuis mon arrivée mais devrait reprendre vie à la rentrée scolaire prochaine.

Outre les livres de fiction et documentaires, le réseau Copernic propose donc des jeux vidéo, sur place et en prêt, mais aussi des CDs, des partitions, des DVDs, une sélection de la presse quotidienne, hebdomadaire, mensuelle, et d'autres magazines. Les collections comportent des livres en gros caractères et à destination des publics dyslexiques, des livres en braille, des livres labellisés « facile à lire » pour les publics en difficulté face à la lecture, ainsi que des livres dans des langues étrangères (anglais, allemand, italien, espagnol, arabe,...) S'agissant d'un réseau de médiathèques grand public comme le définit son contrat territorial de lecture (annexe n°5), le fonds universitaire n'est pas le plus étoffé : on n'y trouve pas de thèses et les documentaires sont pour la plupart assez généralistes, ou du moins accessibles à tous lorsqu'ils traitent de sujets spécifiques. Environ 26 000 documents sont acquis chaque année. Le circuit emprunté par ces documents sera décrit plus loin dans la présentation des missions effectuées, puisque la possibilité m'a été donnée de participer à ce circuit.

L'offre numérique

Le site du réseau est également le relai d'une offre numérique. D'abord celle de la médiathèque numérique de la Loire, qui dépend de la médiathèque départementale de la Loire. Il est possible de s'y inscrire lorsque l'on est résident du département. Elle propose des livres numériques, de la musique et des vidéos à la demande (documentaires, concerts, films,...), des ressources d'autoformation ou encore une rubrique presse. L'offre musicale proposée repose sur la plateforme Music.me et sur celle de la philharmonie de Paris. Le réseau Copernic propose aussi des supports Assimil pour l'apprentissage des langues. Il relaie les propositions de Ziklibrenbib, plateforme animée par des médiathécaires qui proposent des chroniques musicales sur des albums libres de droit. Il est intéressant pour une médiathèque de proposer des ressources libre de droit et souvent moins visibles sur internet et les plateformes mainstream. Nous reviendrons sur ce point.

L'action culturelle représente une part importante de l'offre de la médiathèque. Elle représente aussi un temps important en termes de préparation. Malgré le contexte sanitaire, cette préparation n'a pas cessé, ce qui a permis de reprendre rapidement les différentes activités avec la levée progressive des mesures sanitaires. Les animations proposées sont les suivantes : des contes pour les enfants, des histoires pour les plus petits, des expositions, des concerts. On y trouve aussi des ateliers d'initiation au numérique, des ateliers de création, des découvertes de jeux vidéos, des conférences et des projections.

Les missions effectuées

Après cette présentation de la structure, il convient de présenter les différentes missions auxquelles j'ai pris part. J'ai choisi de commencer par présenter les missions quotidiennes ou ponctuelles pour lesquelles j'ai pu apporter mon aide au fonctionnement normal de la médiathèque. Ensuite je présenterai un travail réalisé à part durant le mois d'avril alors que la médiathèque était fermée et ne pouvait m'accueillir. Ce travail a consisté en une note de synthèse sur la place de la musique et du CD au sein de la médiathèque. Il touche donc à la politique documentaire. Il se base sur des travaux scientifiques ainsi que de nombreux témoignages de professionnels du secteur. Il touche donc des enjeux théoriques et pratiques particuliers qui méritent une place à part.

Les missions plus classiques auxquelles j'ai pu prendre part, et que je présenterai, sont les suivantes :

- Service public
- Rangement
- Réservations et navette
- « Volant »
- Catalogage et équipement
- Action culturelle

Il m'a aussi été permis de prendre part pour deux jours aux activités de la ludothèque afin d'en connaître le fonctionnement. J'en donnerai donc une présentation succincte. Je finirai, comme je l'ai dit, par présenter ma note de synthèse sur la musique en bibliothèque.

Le service public

Le service au public constitue évidemment une part importante et fondamentale du travail du bibliothécaire. Il faut commencer par préciser que la médiathèque de Montbrison comporte quatre étages : le premier est consacré à l'accueil, au prêt-retour, aux manifestations culturelles dans l'auditorium et dans les salles d'exposition, et à la presse, avec un coin lecture dédié, fermé en raison des conditions sanitaires. Le premier étage est composé des collections jeunesse, ainsi que des DVDs pour les adultes et des ordinateurs accessibles au public. C'est aussi ici que se trouve la console en temps normal. Le deuxième étage est alloué aux collections pour les enfants. Le troisième est consacré aux collections pour les adultes (fiction, documentaire, bande-dessinée) ainsi qu'aux CDs. Enfin le quatrième est réservé aux services administratifs, au magasin et aux documents en attente de catalogage et d'équipement.

Le service public peut s'effectuer au rez-de-chaussée ou dans les étages présentant des collections. L'accueil sert principalement à renseigner les usagers sur les services disponibles, à gérer les inscriptions ainsi que les remboursements en cas de dégradation ou de perte de documents. La personne assurant l'accueil est aussi celle qui gère la fermeture par les annonces et en consultant les agents présents sur les différents postes afin de s'assurer que les usagers quittent bien les locaux lorsque le moment est venu.

Il faut préciser que les horaires d'ouverture de la médiathèque de Montbrison sont de 25h par semaine, dont deux journées pleines le mercredi et le vendredi. Ceci ne correspond pas aux préconisations du plan Orsenna. Toutefois cette amplitude horaire qui peut paraître faible s'explique facilement par le nombre d'agents ne permettant une amplitude horaire plus importante.

Le prêt-retour est facilité grâce à la présence de bornes automatiques. Il s'agit donc de s'assurer que les usagers en maîtrisent bien l'utilisation, et de les aider lorsque ce n'est pas le cas. Les retours occupent la plus grande partie du temps à ce poste, puisqu'il faut vérifier l'état des documents, les nettoyer si besoin, puis les scanner afin que leur statut soit modifié et qu'ils apparaissent comme étant disponible dans le catalogue présent sur le SIGB (Koha). Le catalogue est directement relayé sur le site et utilisé par les usagers pour consulter les notices des documents et effectuer leurs réservations en ligne. Une fois scannés (et remagnétisés pour les documents qui possèdent des antivols et le nécessitent), les documents sont rangés sur des

charriots par genre et par localisation géographique (un chariot par étage) et par ordre alphabétique au sein des différentes catégories.

Si un document est endommagé, il y a plusieurs possibilités. Si la réparation est faisable et ne prend pas trop de temps, le document est placé dans la caisse de réparation afin d'être remis à l'agent volant dont nous détaillerons le rôle plus tard. S'il est plus gravement endommagé, il est placé dans la caisse des documents à faire constater. L'utilisateur qui a remis le document reçoit une notification sur sa carte qui lui demande de se présenter à l'accueil. S'il est effectivement le responsable des dégradations constatées, le remboursement ou le remplacement du document peut être exigé. Si le document est déjà vieux, a été beaucoup emprunté ou était déjà dans un état moyen, il peut être simplement pilonné sans conséquence pour le dernier usager l'ayant emprunté.

En cas de document non rendu, les mêmes choix sont possibles (remplacement, remboursement, ou simple retrait du catalogue qui peut être assorti d'un ajout du document dans la liste des acquisitions).

Le fonctionnement en réseau permet aux usagers de rendre des documents qu'ils ont empruntés dans d'autres médiathèques. Il arrive donc fréquemment que des documents d'autres bibliothèques parviennent au point retour de la médiathèque de Montbrison. Dans ce cas ils sont mis sur un chariot à part, puis rangés dans le local dédié à la navette, qui contient des étagères correspondant aux différentes bibliothèques du réseau.

C'est aussi le cas des documents qui reviennent et qui ont été réservés. S'ils sont réservés pour être retirés sur le site de Montbrison ils sont conservés derrière l'accueil. S'ils sont réservés pour être retirés sur d'autres sites, ils sont eux aussi déposés dans le local navette dans l'endroit prévu à cet effet. Toute la navette est centralisée sur le site de Saint-Just Saint-Rambert, qui renvoie ensuite les différents documents dans leurs bibliothèques de rattachement.

Il est envisagé pour l'année prochaine de déployer des collections flottantes afin de réduire la logistique propre à cette navette, ou au moins sa fréquence. Les collections flottantes permettraient de faire de la bibliothèque de retour la bibliothèque depositaire provisoire. Néanmoins ceci nécessite des études poussées afin de ne pas créer un déséquilibre en fonction des points d'emprunt et de retour, déséquilibre en termes de nombre de documents mais aussi en termes de contenu des collections.

L'agent qui s'occupe du prêt-retour a pour autre mission de remettre les réservations aux personnes qui se présentent pour les réclamer, et qui ont été au préalable déposées dans une étagère présente derrière le comptoir. Les magazines et la presse se situant au rez-de-chaussée, c'est aussi la personne présente au prêt-retour qui s'occupe de les ranger lorsqu'il en a le temps. Au niveau du point prêt-retour se trouve aussi un lecteur CD qui permet de diffuser de la musique en fonds sonore dans la médiathèque, afin de valoriser un CD disponible à l'emprunt en le présentant sur un portant dédié.

Le service public est aussi assuré dans les différents étages par un agent (ils sont généralement deux au prêt-retour et un à l'accueil). Cet agent est chargé de répondre aux demandes du public. Il peut s'agir de suggérer un ou des documents, ou de faire des recherches plus précises sur un document ou un thème afin de pouvoir répondre aux attentes des usagers. Il y a bien sûr deux manières d'effectuer ces recherches, soit par ordinateur ou soit directement dans les rayons. A moins d'avoir un travail particulier à faire sur son ordinateur, l'agent disponible essaie d'ailleurs d'être mobile dans les rayons des collections dont il a la charge, souvent pour les ranger. Le fait d'être mobile permet aux gens d'engager plus facilement le contact, et d'effectuer leur demande sans avoir l'impression de déranger l'agent. Politesse et amabilité sont bien sûr de rigueur, surtout dans la mesure où ni badge ni uniforme ne permet au sein du réseau d'identifier les médiathécaires. Cet incognito relatif rend par conséquent important le fait de dire bonjour systématiquement et de se rendre disponible en proposant son aide afin d'être repéré comme interlocuteur et agent de la médiathèque.

Lors de la prise de poste, les agents présents dans les étages commencent le plus souvent par quelques points importants, bien que la liberté soit laissée dans l'organisation des tâches. Il s'agit notamment de ranger les chariots qui peuvent être présents dans les étages. En effet, même lorsque la médiathèque est fermée, le public peut déposer ses documents dans la boîte de retour disponible depuis la rue. A cela s'ajoutent les navettes qui arrivent de Saint-Just Saint-Rambert. Elles contiennent les réservations destinées à être récupérées sur le site de Montbrison, ainsi que les documents rattachés à la médiathèque, qui font qu'avant même l'ouverture, il peut y avoir des chariots à ranger. Ranger ces chariots en présence du public n'est pas un problème dans la mesure où cela permet d'être présent dans les rayonnages, ce qui est un bon point comme on l'a vu. D'autre part, des documents en cours de rangement suscitent parfois la curiosité des lecteurs.

Outre le rangement, les agents présents dans les étages assurent les différentes valorisations. Certains espaces sont alloués aux nouveautés, d'autres à différents types de documents, et certains encore à des valorisations thématiques. Il s'agit soit de présentoirs verticaux soit de tables. Les agents sont donc libres d'effectuer du rangement, des valorisations, ou bien de travailler sur leur poste s'ils ont des tâches en cours. Le service au public est bien sûr toujours prioritaire sur ces postes.

Le service au public au premier étage offre des particularités du fait de la présence des postes informatiques. D'abord il faut inscrire les gens qui se présentent en prenant leurs noms. Certains ont réservé à l'avance, mais d'autres peuvent venir spontanément si des places sont disponibles, comme on l'a dit. Le service au public peut alors être un peu différent puisqu'il peut s'agir d'aide informatique. L'agent présent fait de son mieux, mais peut aussi recourir à l'aide des agents maîtrisant mieux le numérique, ou formés à cet effet.

La recherche des réservations

Les agents présents dans les différents étages ont aussi pour tâche, dès qu'ils en ont le temps et le plus tôt possible, de récupérer les différentes réservations effectuées par les adhérents via le site internet. Il s'agit de noter sur Koha les différentes réservations à traiter, de les trouver dans les différentes collections et de les scanner afin que les adhérents soient prévenus de la présence de leurs réservations et de la possibilité de venir les chercher.

Si la réservation est à prendre sur Montbrison, l'agent annote sur un post-it le nom de la personne et la date du jour + 10 jours, qui correspond à la date d'expiration de la réservation. La réservation est ensuite descendue au niveau du prêt-retour dans l'étagère prévue à cet effet.

Si la réservation est à destination d'une autre médiathèque, l'agent annote le nom de la médiathèque en question et le nom de la personne. La réservation est alors descendue dans le local navette. Considérant le temps que peut prendre le transfert, la date est annotée par la bibliothèque destinataire une fois le document parvenu, afin que la personne dispose bien de 10 jours pour venir le retirer à partir du moment où elle se trouve sur le site voulu.

J'ai été très surpris par la rapidité avec laquelle sont traitées les réservations. Sachant que les agents présents en service public s'en occupent tous les jours d'ouverture, une personne qui réserve un livre le matin peut en général venir le chercher l'après-midi si le site est le même. Au plus long, si une personne réserve le samedi soir après la fermeture, elle devra attendre le mardi après-midi pour que sa réservation soit traitée. En revanche le délai est logiquement allongé lorsque le document transit par navette. Les usagers sont prévenus soit par mail, soit par courrier lorsque leur réservation est disponible.

C'est souvent par les réservations que l'on se rend compte de la disparition d'un document. Il peut en effet arriver que des documents soient introuvables. Dans ce cas, ils sont déclarés perdus après un mois et la réservation de la personne est annulée. Ce délai permet souvent au document de refaire surface, soit au cours d'un rangement, soit parce qu'il aura été emprunté et retourné.

Le rangement

Le rangement, on l'a vu, s'effectue sur les plages dédiées au service public dès que cela est possible. Néanmoins, il existe un créneau hebdomadaire dédié au rangement qui permet de couvrir une part plus large des collections en mobilisant toute l'équipe au même moment. Cette tranche horaire permet de ranger parfaitement un ou deux étages chaque semaine, ce qui est essentiel pour assurer ensuite un service de qualité. Le rangement est en effet primordial afin de mieux se repérer dans les collections, de pouvoir retrouver les documents demandés par les usagers ou réservés, et de pouvoir donner de la cohérence aux collections.

Les besoins en rangement sont inégaux selon les collections et les exigences ne sont pas les mêmes. Les collections destinées aux enfants sont celles qui sont les plus rapidement mises en désordre, ce qui se comprend facilement au regard du public. Ce sont donc aussi celles où le rangement est le moins fin. Qu'il s'agisse d'albums, de contes ou de DVDs, les documents ne sont rangés que par la première lettre de leur auteur ou de leur nom présent dans la cote. Ceci implique qu'il faille souvent un peu plus de temps pour retrouver les réservations demandées dans ces documents mais beaucoup moins de temps pour les ranger. Néanmoins, les classer plus finement en utilisant les trois lettres de la cote ou le nom complet de l'auteur reviendrait à des efforts démesurés au regard de la vitesse avec laquelle les documents sont ensuite remis en désordre.

En revanche dans les collections destinées aux adultes et dans les collections jeunesse, le rangement se fait plus finement. Pour la fiction, il se fait *a minima* par les trois lettres de la cote, issues du nom de l'auteur, ou bien par son nom complet. Pour les documentaires, le système de classification décimale de Dewey amène à classer par chiffre puis par les trois lettres qui suffisent en général. La musique suit les PCDM (principes de classement des documents musicaux), allant de 1 à 9. Il est intéressant de noter que si la classification de Dewey possède des limites inhérentes au croisement des genres ou aux grands domaines définis, la PCDM semble encore plus problématique. La « musique du monde » est regroupée dans le chiffre 9, avec des déclinaisons géographiques. Le chiffre 1 est quant à lui attribué à la musique d'influence afro-américaine. Dès lors, il est facile de voir, ne serait-ce que par cet exemple, que cette classification porte en elle des dilemmes et contradictions inévitables, une bonne part de la musique du monde connaissant des influences afro-américaines par exemple.

Il est à noter qu'il n'existe pas pour le moment de recollement général des collections, faute de temps pour mettre en place une telle opération. Ceci permettrait d'avoir un regard complet sur l'état des collections mais nécessiterait un temps important et dans l'idéal une fermeture au public. Le rangement est en tout cas un bon moyen de se familiariser avec les collections et de les apprivoiser progressivement, mais aussi de les remettre en ordre afin de pouvoir répondre au mieux aux attentes des publics.

Le rôle du volant

Chaque jour, un des agents est désigné comme « volant ». Cela signifie qu'il assiste les autres agents dans leurs missions de service public et remplit certaines missions particulières qui nécessitent qu'il ne soit pas attaché à des collections, un poste ou un étage particuliers, afin de pouvoir être mobile.

La journée du volant commence par la rédaction des courriers de relance concernant les retards de retour des adhérents. En effet, certains ne souhaitent pas recevoir ces alertes par mail, ce qui nécessite de les prévenir par un courrier type. Le courrier est mis sous l'enveloppe, mais c'est la directrice du site qui s'occupe ensuite de l'affranchissement et de l'envoi.

Le volant est aussi responsable de désinfecter régulièrement les rampes d'escaliers, boutons d'ascenseur, poignées de toilettes et tout autre mobilier susceptible d'être touché fréquemment par plusieurs personnes.

Il s'occupe aussi de faire le lien entre les étages, l'accueil et le prêt-retour. Si des chariots de retours sont pleins, il les monte dans les différents étages et peut, si besoin, aider au rangement. Il descend au contraire les chariots vides, afin que les agents présents au sein des collections n'aient pas à quitter leurs postes.

Il s'occupe aussi de la caisse des problèmes et réparations. Si des CDs ou DVDs ont été déclarés comme ne fonctionnant pas, il se charge de les vérifier. Si des livres sont abimés ou déchirés, il tente de les réparer dans la mesure du possible, sans devoir y passer un temps déraisonnable. Il faut pour cela considérer son âge, son nombre de prêts, son prix. Plus son âge et son nombre de prêts sont élevés, plus il perd de la valeur, et plus son état est dégradé et difficilement réparable, plus il est envisageable qu'il soit pilonné. Il est parfois placé sur la liste des acquisitions par la même occasion, selon son intérêt au regard de la politique documentaire.

Le volant passe aussi dans les différents étages pour collecter les réservations rassemblées par les agents en poste afin de les descendre au point prêt-retour.

Catalogage & équipement

Lorsque les agents ne sont pas en service public, ils sont en interne, c'est-à-dire qu'ils sont généralement dans la partie administrative du bâtiment. C'est là qu'ils effectuent les missions qui leurs sont attribuées, qui peuvent aller des acquisitions à la préparation des actions culturelles ou à la gestion du numérique et des services informatiques,... Pour ma part les missions effectuées sur ces tranches horaires se résument avant tout au catalogage et à l'équipement.

Le catalogage est bien sûr une tâche centrale et essentielle. Il s'agit de rentrer les informations correspondant à un document dans le catalogue du SIGB du réseau des médiathèques afin d'en établir la notice. S'agissant d'une médiathèque tout public, les exigences en termes d'informations transcrites sont moins importantes et normées que ne peuvent l'être celles d'une bibliothèque universitaire. La notice des documents présente sur le SIGB est créée par la personne qui effectue les acquisitions et passe les commandes. Ainsi, celui qui effectue ensuite le catalogage est déjà bien avancé dans son travail.

Au sein du réseau Copernic, les acquisitions sont réparties entre plusieurs agents, de préférence selon leurs goûts et leur expertise, à défaut selon les besoins de la structure. Bien que n'ayant évidemment pas pris part à cette tâche centrale de la politique documentaire, elle m'a été montrée et expliquée. Le fournisseur du réseau Copernic est Decitre, qui propose un catalogue fourni et éclectique. Les acquisitions se font en suivant les lignes directrices de la charte documentaire de la médiathèque (annexe n°4). Au regard de sa vocation grand public, il s'agit de proposer des textes facilement accessibles au plus grand nombre. Pour les documents, cela exclut les travaux scientifiques, à moins qu'ils ne soient suffisamment vulgarisés.

Les acquisitions sont décidées soit sur la suggestion du public ou des agents, soit pour effectuer un remplacement d'un document ancien et dégradé qui conserve son intérêt, soit grâce à une veille documentaire qui peut trouver de multiples sources (sites et médias d'information spécialisés, influenceurs sur internet, catalogues d'éditeurs...), par le bouche à oreille ou encore grâce aux suggestions du fournisseur. La charte vise l'éclectisme des documents proposés. Par exemple, les documentaires sur les animaux étaient peu nombreux et font donc l'objet d'une part importante de la prochaine commande par la personne chargée des acquisitions dans le domaine *Documentaires adultes – sciences et techniques*, afin de rééquilibrer le fonds. Ce fonds

ne peut évidemment être parfaitement exhaustif, aussi les acquéreurs cherchent à trouver un équilibre. Ils doivent être attentifs aux goûts et centres d'intérêt des adhérents en étudiant les documentaires qui sont empruntés et ceux qui ne le sont pas. Toutefois ils sont aussi force de proposition et veillent à ne pas tomber dans la simple réponse à une demande émanant des publics. Ceci permet en effet une proposition réellement diversifiée, et susceptible de susciter la curiosité en rendant de nombreux documents disponibles aux adhérents. Cet équilibre entre suggestion, découverte et réponse à une demande est au centre de la politique documentaire. C'est en tout cas lors des acquisitions que la notice bibliographique des documents est créée sur Koha. Ceci comprend l'ISBN, le prix, la récupération du résumé sur le site de l'éditeur ou du fournisseur, ou encore les principales informations de la page de titre.

Ensuite, lorsque le document est livré, il reste encore une partie du catalogage à effectuer. J'ai été formé au catalogage des CDs et des documentaires qui sont les types de documents qui m'intéressent le plus et pour lesquels il était le plus utile d'apporter mon aide.

Le catalogage des CDs est assez simple puisqu'il s'agit avant tout de mentionner les labels et toutes les personnes physiques et morales ayant participé à la création artistique du disque, à sa fabrication, à sa commercialisation et sa diffusion. Il s'agit aussi de leur attribuer une cote qui dépend de la PCDM déjà évoquée. On peut aussi leur assigner des vedettes-matières, qui serviront ensuite à les retrouver lors des recherches par mots-clés. Cela étant dit, la plupart des recherches de CD se font soit par le nom de l'album, soit par le nom des artistes, ce qui rend les mots-clés parfois moins importants que pour d'autres documents. Le genre musicale est la troisième manière la plus fréquente d'effectuer une recherche musicale, la cotation est là pour répondre à ce type de recherche, avec les limites que nous avons vues. C'est pourquoi le catalogage des CDs est généralement rapide, surtout si la liste des pistes musicales a été correctement importée depuis le site du fournisseur (RDM Video). Ensuite, les CDs sont généralement équipés directement après l'opération de catalogage. La cote choisie est imprimée et collée sur la pochette et protégée par du filmolux. Le livret est équipé d'une gommette avec le logo du réseau. Un antiviol est disposé sur le disque.

Le catalogage des documentaires est un peu plus long car il demande plus d'informations : auteurs et autres personnes ayant participé, maison d'édition, date, format, volumaison, vedettes-matières, classification Dewey, lien d'une image du site du fournisseur pour agrémenter le catalogue,... Les vedettes-matières sont empruntées sur le SUDOC ou sur le catalogue général de la BnF. Les notices sont « vendangées » par la BnF, ce qui signifie

qu'elles peuvent être écrasées dans une optique d'harmonisation. La cote est choisie avec plus ou moins de finesse selon les documents du même genre déjà présents dans les collections. Pour exemple, à Montbrison la classification en 635 (horticulture) est assez étoffée, ce qui pousse à préciser la classification par l'usage d'une ou deux décimale. De même pour la 944 (histoire de France). En revanche les 330 (économie politique) sont très peu nombreux, on ne cherche donc pas forcément à être plus précis. Ces exemples mettent en évidence le manque de précision sur le niveau de l'indexation qui pourrait ressortir à long terme si les exigences de rigueur de catalogage étaient revues à la hausse, ou si le fonds se développait dans une direction particulière, dans un domaine où les documents étaient cotés peu précisément auparavant. Ceci dit, s'agissant d'une médiathèque tout public, la classification semble suffisante de la manière dont elle est faite pour organiser les collections et leur donner leur cohérence.

Une fois la notice complétée sur le SIGB, il faut ensuite ajouter le ou les exemplaires. C'est ici que l'on fait correspondre à la notice le code-barre de la médiathèque attribué à chaque ouvrage, code-barre que l'on vient coller sur la couverture. De même, en fonction de la classification décimale déterminée précédemment, on peut venir inscrire au crayon de papier, sur la page de titre, la cote qui sera adoptée par la médiathèque et qui se retrouvera plus tard sur la tranche des documents (elle se trouve sur la couverture sur les BDs, CDs, DVDs qui sont présentés de face). C'est aussi à ce moment que l'on attribue la place des documents dans les collections. On choisit aussi s'ils auront le statut de nouveauté. Ce statut ne dépend pas de la date de publication mais de la date d'entrée dans le catalogue de la médiathèque. Les nouveautés ne peuvent être réservées ni prolongées pendant les 6 premiers mois. Ceci permet de les faire circuler en les présentant physiquement, afin que les nouveautés ne soient pas invisibles pendant 6 mois avec des files de réservation interminables. On choisit aussi le statut du document : en traitement, empruntable ou exclu du prêt.

A ce stade le document est « en traitement » car il lui manque deux éléments importants avant d'être disponible à l'emprunt. C'est ce qu'on appelle l'équipement. Il s'agit d'abord d'imprimer la cote choisie par la personne qui a effectué le catalogage. En effet, ce n'est pas toujours la même personne qui effectue les différentes opérations pour un même livre. Il est en effet plus confortable et efficace de s'atteler au catalogage de plusieurs documents, puis à l'équipement de plusieurs documents, que d'effectuer tout ce traitement document par document.

Une machine spéciale permet d'imprimer les cotes avec le bon nombre de lignes, sur un papier adhésif prévu à cet effet. Il existe différentes largeurs de bande et différents paramétrages pour le nombre de lignes, ce qui permet d'ajuster la cote à la taille de la tranche. Il existe plusieurs couleurs pour différents types des documents. Les documents adultes et jeunesse sont cotés en blanc, les documents pour les enfants en vert, et les documents pour les publics empêchés (dyslexiques, non ou malvoyants,...) en jaune. Pour cette raison, les documents sont regroupés après catalogage sur une étagère par couleur de cote et par nombre de ligne. Par exemple un roman policier de Fred Vargas sera coté RP VAR sur deux lignes, sur papier blanc, en 18mm généralement, vu les formats de ses livres. Le dixième volume de la bande dessinée « Les tuniques bleues » sera coté sur papier vert BDE TUN 10, sur 3 lignes. Ceci permet aussi de souligner le fait que ce seront les lettres du début du titre de la série de BD qui sont choisies. C'est le cas pour certaines collections enfants, permettant ainsi au tout jeune public de mieux retrouver ce qu'il cherche (c'est aussi valable pour les DVDs).

Une fois cotés, les documents sont prêts à être couverts avec du filmolux. C'est seulement après cette étape qu'ils sont rendus disponibles dans le catalogue et placés dans les collections à la disposition des usagers. Il arrive que certains documents soient particulièrement difficiles à couvrir. Dans ce cas, il existe un petit budget alloué à la sous-traitance d'une partie des documents, envoyé dans ce qui est nommé « train de reliure ». L'entreprise extérieure s'occupe alors de la cote et de la couverture avant de retourner les livres à la bibliothèque.

Le catalogage soulève plusieurs enjeux au sein des médiathèques et bibliothèques. Le premier, propre au réseau Copernic, mais qui se retrouve sans doute ailleurs, est celui des notices présentes en double et qu'il faut dédoublonner. Il arrive en effet que certains documents, disponibles en plusieurs exemplaires et sur différents sites du réseau Copernic, ne soient pas rassemblés sur la même notice, ce qui peut poser des problèmes pour les identifier ou les réserver par exemple. Un travail important est donc effectué, qui consiste à rassembler des exemplaires au sein de la même notice. Il faut toutefois qu'il s'agisse de la même édition du même document pour rentrer dans la même notice.

L'autre enjeu de taille est la transition bibliographique en cours. Il s'agit de rendre disponible sur internet les notices des différentes bibliothèques directement dans les moteurs de recherche couramment utilisés. En effet, actuellement si l'on recherche un livre, on tombe d'abord sur des sites commerciaux de type Amazon ou Fnac. Le programme, lancé en 2015 par l'Abes et la BnF, s'appuie sur un nouveau catalogage qui permettrait de trouver les documents

recherchés dans les médiathèques les plus proches par une simple recherche sur internet. Ceci nécessite néanmoins une modification progressive des notices, impulsé par la BnF, mais qui nécessite un relai au sein des médiathèques et bibliothèques du territoire français. Ceci constituerait une formidable amélioration concernant la visibilité des catalogues des bibliothèques qui composent le territoire. Une personne pourrait prendre connaissance de la bibliothèque la plus proche où le document recherché est disponible, sur simple inscription auprès de la médiathèque, ce qui lui permettrait de se procurer ce document sans devoir l'acheter via une plateforme commerciale. Ceci constituerait donc un grand progrès en termes d'accessibilité à la culture, qui nécessite cependant une logistique colossale quant à sa mise en place.

L'action culturelle

La possibilité m'a aussi été donnée de participer à différentes actions culturelles proposées par la médiathèque, à l'intérieur de la médiathèque ou à l'extérieur. Certains projets sont propres aux différents sites du réseau, mais celui-ci permet l'élaboration de projets transversaux. C'est le cas d'une exposition temporaire sur la science-fiction, que nous avons installée au sein de la médiathèque de Montbrison. Elle prend la forme de grands panneaux explicatifs. Elle sera ensuite transférée sur le site de Saint-Just Saint-Rambert qui dispose d'une salle d'exposition. Au sein de la médiathèque de Montbrison, l'exposition est disséminée au sein des collections, ce qui ne facilite pas forcément un suivi linéaire, mais permet aux usagers d'en découvrir des morceaux au gré de leur déambulation.

Parmi les actions à l'extérieur de la médiathèque, la première s'est déroulée à la crèche avec Jacqueline, la personne qui s'occupe des très jeunes publics. Ces ateliers sont appelés « bébés lecteurs ». Nous sommes allés à la crèche présenter une histoire basée sur plusieurs livres, entrecoupée de comptines et de jeux de doigts. Ce sont des interventions courtes car les petits ne peuvent pas rester calmes très longtemps. Au début, ils sont très impressionnés par la venue de grandes personnes inconnues dans leur crèche, ce qui permet de profiter d'un calme certain pour mettre en place l'histoire et commencer à les captiver. Ensuite, ils oublient vite leur première impression et commencent à s'agiter. Ceci ne veut pas dire qu'ils ne sont pas attentifs, mais simplement qu'ils ont besoin d'être actifs. Après les histoires, plusieurs livres sont mis à leur disposition afin qu'ils s'en emparent, pas toujours sans accident et dégradation, malgré l'emploi de livres solides. Ainsi, les petits peuvent les prendre en main, tandis qu'il est alors possible d'interagir avec chacun d'eux plus particulièrement, par le biais de ces livres dont ils se saisissent. Il s'agit d'ateliers d'éveil qui permettent aux petits de prendre contact avec les livres et de susciter leur curiosité, ce qui fonctionne très bien vu la manière dont se déroule les séances et l'enthousiasme des enfants.

J'ai aussi participé à l'étape finale du prix du collègue Mario Meunier, organisée avec une classe de sixième de cet établissement. Avant mon arrivée, ma tutrice, Elise Benoit, ainsi qu'une autre bibliothécaire, avaient fait une sélection de livres en rapport avec le thème de l'aventure à destination d'un public jeune, en collaboration avec les équipes de Decitre, le fournisseur. Chacun des élèves a pu choisir un livre parmi cette sélection, le lire et en faire une présentation, afin que les meilleurs d'entre eux soient choisis et se voient attribuer le prix du

collège. La restitution s'est faite sous forme de petite présentation puis d'un débat par groupe de deux ou trois, afin que chaque élève valorise son livre par rapport à celui des autres. Cet aspect compétitif a sûrement contribué à susciter l'engouement des collégiens, qui m'ont surpris par leur aisance orale et la qualité de leurs prises de parole. Tous les livres sélectionnés, et ceux ayant reçus le plus de votes, ont fait l'objet d'une valorisation au cœur de la bibliothèque, au niveau des collections jeunesse, sur un présentoir spécial, avec des logos distinguant les primés. La sélection comprenait surtout des romans et des bandes-dessinées.

Troisième action hors les murs, les « caresses sonores » organisées par le réseau Copernic. Les caresses sonores est une compagnie qui enregistre des témoignages de tendresse. Le concept est ici appliqué à la médiathèque afin de recueillir des paroles d'usagers, de passants, de médiathécaires bénévoles ou non. Il s'agit d'un évènement mobile, proposé dans plusieurs bibliothèques du réseau à des dates différentes. La compagnie organise un micro-trottoir, des entretiens plus longs dans une caravane, une boîte à idée donnant lieu à une « criée des possibles » où les textes collectés sont déclamés en public. Enfin un montage audio sur les bibliothèques, le livre, constitué d'archives, de témoignages et d'extraits d'œuvres est mis à disposition afin d'être écouté avec des casques sur des transats. Cet évènement culturel itinérant a pris place à Böen-sur-Lignon, où j'ai été invité à rencontrer les artistes, les bibliothécaires locaux ainsi que l'organisatrice et à apporter mon aide pour la désinstallation.

Au sein de la médiathèque, d'autres actions sont proposées. J'ai pu participer à certaines d'entre elles. Les visites libres de la médiathèque permettent à des publics scolaires de choisir leurs livres, après une présentation des locaux et des différentes collections. C'est aussi l'occasion de savoir qui est inscrit et est déjà venu à la médiathèque, d'informer sur les différents services et documents proposés par la médiathèque, d'inciter ainsi les enfants à s'inscrire, enfants qui, à leur tour, inciteront leurs parents.

Des ateliers sont aussi proposés aux écoles. La programmation et l'élaboration sont effectuées avant la rentrée scolaire puis les plaquettes sont diffusées aux écoles du secteur. Ce sont les professeurs qui choisissent à quels ateliers ils souhaitent faire participer leur classe. J'ai participé à deux de ces ateliers qui avaient tous deux les monstres pour thème principal. Le premier était plutôt orienté sur des lectures, avec la présentation et la lecture de plusieurs livres, ponctués par la fabrication d'un marque-page en forme de monstre afin de varier les activités et de canaliser les énergies.

Le second était consacré à la musique, utilisant aussi le thème des monstres afin d'amener les enfants à percevoir les différents instruments, les différentes ambiances sonores, et les émotions qu'elles peuvent inspirer. L'atelier se conclut par un instant de pratique musicale avec différents instruments mis à disposition. Ces ateliers, comme les visites, ne sont proposées qu'aux écoles de la ville de Montbrison et non pas de toute l'agglomération, car le nombre d'écoles à gérer serait alors trop important, bien que les ateliers soit créés afin d'être réutilisables clés-en-main.

Enfin la levée progressive des mesures sanitaires a aussi permis la reprise des concerts et spectacles. La médiathèque dispose d'un petit auditorium avec un parterre de chaises. Le premier concert auquel j'ai participé était assuré par les Vauriens de la Galaxie, musiciens et chanteurs qui proposent un spectacle autour de l'exploration spatiale, vaine quête ayant pour objectif de sauver une planète aux écosystèmes dégradés, le tout à destination des jeunes publics et teinté d'humour. Le second était aussi à destination des jeunes publics, mais aussi des adultes les accompagnant. Il s'agissait d'un conte à deux voix assuré par la compagnie Konsl'Diz, sur l'histoire d'un œuf noir ayant éclos au sein d'une famille de poule blanche. Cette histoire permettait d'aborder les thèmes des origines, de la diversité, des différences, le registre divertissant accompagnant la réflexion de fond.

Pour ce genre d'évènements, il s'agit d'assurer l'accueil des intervenants et artistes, en les aidant si besoin pour l'installation de leur matériel (son, lumières et accessoires) et en s'assurant qu'ils ont tout ce dont ils ont besoin. Ensuite, il faut accueillir les publics. Les jauges sont assez restreintes actuellement. Certaines personnes s'inscrivent au préalable mais si des places sont disponibles il est efficace de faire de la communication directe et de vive-voix au niveau de l'accueil ou du point prêt-retour auprès des usagers de la médiathèque. Le centre social est aussi un partenaire privilégié pour les évènements à destination des jeunes publics.

Mission exceptionnelle : la ludothèque

J'ai aussi pu découvrir la ludothèque et une partie de son fonctionnement. Située juste à côté de la médiathèque, la ludothèque de Montbrison est aussi dépendante de l'agglomération. Ses locaux sont d'ailleurs situés dans les bâtiments de cette dernière. Grand magasin de jouets, les jeux sont disposés dans des boîtes en plastiques lorsque les boîtes d'origine ne sont pas suffisamment solides pour supporter plusieurs prêts, ce qui est généralement le cas. Les jouets et jeux sont catalogués à la manière des documents des médiathèques, mais de manière beaucoup plus simple, avant d'être mis à la disposition du public. J'ai aidé à trouver et appliquer des images sur les différentes boîtes, car les jeux sont beaucoup plus parlants et beaucoup plus empruntés si une photo permet de les visualiser. Des inventaires précis sont aussi joints aux jeux et présents à l'intérieur des boîtes.

Il est très important de bien effectuer l'inventaire grâce à ce document lorsque les jeux sont retournés. Et de bien les nettoyer. Ce sont deux tâches qui sont parfois très fastidieuses (compter les pièces du trésor playmobil ou les pièces d'un jeu Léo ou d'un Risk prend beaucoup de temps) mais qui sont indispensables à la qualité du service.

Dans ce cadre, j'ai aussi participé à une étape de la tournée du ludobus. Deux ludobus assurent la circulation des jeux en se rendant régulièrement dans les différentes communes de l'agglomération. J'ai participé à l'étape de Boën-sur-Lignon. Le ludobus s'installe sur la place de la mairie. Il contient une sélection de jeux, limitée par l'espace disponible. Il est possible pour les personnes de demander certains d'entre eux afin de se les faire amener sur place au prochain passage du bus. Ce service très intéressant permet à tous d'accéder à une diversité de jeux, ce qui est d'autant plus pertinent qu'il est des âges où les jeux sont très rapidement obsolètes ou délaissés, ce qui permet de les renouveler sans frais.

Après cette présentation des différentes missions effectuées, nous nous intéresserons à la place de la musique au sein des collections de la médiathèque de Montbrison, question qui a occupé mon premier mois de stage à distance. Je me permets donc de restituer la note de synthèse finale, quelque peu adaptée au travail présent.

Les collections musicales à la médiathèque de Montbrison

Avec l'utilisation massive d'Internet et l'apparition des plateformes de streaming, les pratiques musicales des français ont évolué au cours des dernières années. Cette révolution des modes de consommation, de création et de diffusion de la musique s'inscrit dans un contexte d'abondance de l'offre musicale. En 2018, 4 français sur 5 déclarent avoir écouté de la musique dans l'année, soit la même proportion que 10 ans plus tôt. En revanche 2/3 des français affirment écouter de la musique quotidiennement contre 1/3 10 ans plus tôt. L'écoute quotidienne a donc connu une augmentation forte, aidée notamment par les pratiques numériques, tandis que parallèlement, les ventes de CD connaissent une baisse continue.

À Montbrison, le taux de rotation des collections musicales est de 0,9, contre 2,8 pour le roman ou 3,3 pour la BD. Toutefois, les chiffres seuls ne sauraient témoigner de la pertinence d'une politique documentaire. Face à ce constat les médiathèques peuvent être tentées de renoncer à une offre physique représentant un coût budgétaire, une gestion et un espace physique, qui ne correspondraient pas aux usages et à l'intérêt du public. Il est donc légitime de s'interroger sur la place du CD en médiathèque en tant que support musical physique.

Le CD est-il amené à disparaître des médiathèques faute de toucher un public suffisamment large et de circuler suffisamment ? Faut-il dans ce cas cesser de renouveler les collections du réseau Loire Forez pour se consacrer à une offre exclusivement numérique ? Plus généralement, par quels moyens les médiathèques peuvent-elles valoriser efficacement les collections, la création et la pratique musicales, au regard des possibilités offertes par le numérique et les ressources en ligne notamment ?

Faut-il en finir avec le CD en médiathèque ?

Malgré le constat précédent, certains arguments vont dans le sens de la pertinence du maintien d'une offre musicale physique en médiathèque : une médiathèque tout public est amenée à proposer des services culturels au plus grand nombre, incluant des usagers qui ne disposent pas toujours d'un accès au numérique et dont le CD peut représenter l'un des seuls moyens d'accès à la musique. Le CD et les autres documents musicaux constitueraient un support permettant de matérialiser les collections et l'offre de la médiathèque. Un espace musical se résumant à des ordinateurs pourrait manquer d'attractivité, mais aussi de diversité au regard des supports existants. D'un autre côté l'engagement d'une politique documentaire intégralement tournée vers une offre numérique se confronte à plusieurs écueils : il semble impossible de rivaliser en exhaustivité et en visibilité avec les plateformes les plus populaires auprès des internautes. D'autre part, le développement d'une offre numérique propre est chronophage et souvent « défavorable financièrement » pour les bibliothèques. Des études comme celles de l'ACIM ou de l'association des bibliothécaires départementaux montrent que les taux d'usage des ressources numériques des bibliothèques sont faibles, touchant entre 3 et 4% des usagers en moyenne. Il s'agit de ressources coûteuses qui sont souvent moins visibles que l'offre des plateformes plus *mainstream* présentes sur Internet. Une offre numérique pourrait contribuer à rendre « invisibles » certains contenus en faisant de l'offre proposée un reflet de la demande. Certaines niches musicales pourraient être évincées par la suggestion algorithmique. Ceci irait à rebours de l'objectif de diversité de l'offre disponible en médiathèque correspondant à la vocation grand public de la médiathèque de Montbrison. Cet argument est limité on le verra, puisque le numérique permet aux médiathécaires de suggérer et de valoriser des œuvres, sans contact humain cependant. Ces différents points tracent les limites d'une offre musicale exclusivement numérique. Toutefois ils ne remettent pas en cause l'importance cruciale des ressources numériques qui sont amenées à prendre de l'importance, à être utilisées et valorisées. Néanmoins pour l'ACIM : « si la place du support CD peut être amenée à se réduire à moyen terme, sa présence reste pour l'instant la meilleure manière de matérialiser dans nos locaux une *offre musicale hybride*, c'est-à-dire mélangeant collections physiques et collections dématérialisées. »

Que faire du numérique ?

L'hybridation correspond à l'idée selon laquelle l'offre non matérielle est envisagée comme complémentaire et non substitutive de l'offre physique. L'offre numérique n'en paraît pas moins essentielle pour autant.

Contenus : plutôt que l'exhaustivité et l'encyclopédisme, terrains sur lesquels une médiathèque ne semble pouvoir rivaliser avec certaines plateformes web, la valeur ajoutée des médiathèques résiderait dans le service personnel et humain qu'elles proposent et qui peut permettre une défense originale de la diversité. Cela peut passer par la valorisation des productions locales, indépendantes, libres de droit, etc. À ce titre Ziklibrenbib constitue un exemple intéressant de l'apport que peut être celui des médiathécaires dans le domaine musical via une plateforme numérique. Des chroniques réalisées par des bibliothécaires sont proposées sur une plateforme dédiée. Ce travail de veille et de suggestion permet d'y découvrir des artistes dont les créations sont placées sous licence libre. Déployer une offre propre représente cependant des efforts chronophages. Il paraît moins contraignant d'effectuer un effort de médiation afin de relayer les ressources en ligne proposées par d'autres plateformes existantes, comme celles de la médiathèque de la Loire ou de la philharmonie par exemple. La mise en réseau et le rôle de relai de certaines offres culturelles disponibles semblent ainsi primordiaux. Le nouveau site pourrait ainsi intégrer des liens vers les ressources extérieures pertinentes, comme celles citées précédemment. La création de contenus propres, susceptibles d'apporter de la matière ou de la « valeur ajoutée », n'est pas à exclure pour autant. On peut imaginer des espaces sur le site proposant une playlist de la médiathèque, des podcasts, des chroniques, etc. Autant d'activités visant à promouvoir la musique actuelle mais aussi les collections de la médiathèque, activités qui peuvent être participatives selon les ambitions et moyens. Il peut aussi s'agir d'un travail de veille moins chronophage (relai de contenus extérieurs, calendrier des événements musicaux locaux et des actions proposées à la médiathèque et par le réseau, etc.)

Médiation, communication et formation : la bonne visibilité des contenus proposés est essentielle afin de ne pas déployer des efforts en vain. La visibilité passe par la médiation et la communication, numérique et physique. Dans cette optique, la médiation auprès des publics permettrait d'encourager l'utilisation des services proposés, mais aussi l'initiation à d'autres ressources en ligne externes disponibles sur le web. Elle servirait ainsi à former les usagers afin

qu'ils puissent eux-mêmes prendre en main les outils proposés par la médiathèque et par d'autres acteurs. Cette médiation permettrait aussi de mieux cerner les attentes des usagers, de comprendre leur intérêt ou désintérêt pour les propositions de ressources en ligne mises à disposition. Il serait alors important que les médiathèques puissent proposer l'accès aux ressources en ligne musicales depuis leurs locaux afin d'assurer ce rôle de médiation et de formation des usagers. Ceci permettrait également de maintenir le lien social propre à la bibliothèque et d'ouvrir ces services aux usagers ne disposant pas d'une connexion internet. La communication permettant de faire connaître l'offre numérique peut se faire au sein de la médiathèque mais aussi par une communication numérique (*via* réseaux sociaux, newsletter, etc.) La bonne visibilité du site pourrait aussi passer par la communication des offres de la médiathèque sur d'autres plateformes (un fil d'actualité, une playlist de la médiathèque,...). Enfin l'architecture et l'ergonomie du support numérique utilisé sont primordiales afin de rendre l'utilisation de la plateforme agréable et efficace. Tous ces moyens sont pertinents pour valoriser la création et l'offre musicale auprès des publics en faisant du site une boîte à outil diversifiée. Mais ils sont aussi pertinents pour attirer l'attention des usagers sur l'offre physique de la médiathèque. La clé du succès semble se trouver dans une politique volontariste en matière de médiation qui permet d'améliorer le taux de pénétration des ressources en ligne. Cela peut nécessiter des temps de formation pour l'équipe de la médiathèque. La médiation peut être numérique et concerner les ressources numériques mises à disposition et l'utilisation d'autres ressources externes. Elle peut aussi s'appuyer sur les supports physiques disponibles et les actions réalisées en médiathèque, et permettre de les valoriser.

L'offre physique en médiathèque

L'idée d'hybridation correspond aussi au mélange des différents types de documents disponibles physiquement (CDs, partitions, magazines spécialisés, etc.). 1 français sur 4 exerce une pratique musicale régulière. Ceci explique en général un bon taux de rotation pour les supports comme les partitions. Les versions avec CD semblent appréciées, de même que les livrets permettant de jouer en groupe ou les supports d'auto-formation. Or à Montbrison le taux de rotation est de 0,6 pour les partitions. Le problème peut venir d'un manque de visibilité, qui pourrait être améliorée par une meilleure communication, notamment auprès des écoles et des écoles de musique en particulier. La diffusion d'un questionnaire pourrait permettre d'analyser l'adéquation du fonds avec les pratiques des habitants du territoire. D'autres moyens permettent de valoriser les collections physiques de la médiathèque.

Optimisation spatiale : de nombreuses améliorations sont évoquées : la signalétique générale indiquant l'emplacement des différentes collections et de la musique en particulier peut être repensée, en prêtant attention aux usagers, notamment ceux qui semblent se repérer avec difficulté. En termes de stockage, des pochettes souples permettent de gagner de l'espace. La présentation des disques de face, ce qui est le cas à Montbrison, est importante pour la visibilité des documents qui conditionne les emprunts. Au contraire comme ce qui n'est pas présenté est moins emprunté, il appartient de bien organiser le roulement en cas de stock inaccessible au public. Des points d'écoute confortables à proximité des collections permettent d'augmenter le temps moyen passé par les usagers dans cet espace, augmentant par la même les possibles emprunts. Le cheminement menant vers la musique peut être repensé. Faire de l'espace musique un point de passage obligé pourrait améliorer la visibilité des CDs. Il est aussi possible de rapprocher les documents sur les arts des documents musicaux. De même, regrouper les DVDs musicaux et magazines spécialisés peut faire sens. A l'inverse insérer des CDs ou DVDs dans des collections de livres est souvent considéré comme une fausse bonne idée. En revanche un rapprochement de documents de types différents peut être envisagé de manière ponctuelle.

Valorisation des collections : la présentation sur table ou sur présentoir constitue un outil très efficace pour faire découvrir des oeuvres et améliorer le nombre d'emprunts des collections. Des présentations aux thématiques transversales (un titre accrocheur, quelques encarts explicatifs et des notices présentant chaque document) permettent de valoriser des

documents divers. On peut ainsi faire résonner des acquisitions avec des documents déjà présents dans le fonds. Le type et le genre des documents présentés peuvent être variés. Cette valorisation peut aussi entrer en résonance avec la programmation culturelle du territoire, afin de s'y appuyer et d'en être le relai. Un espace peut aussi être dédié aux coups de coeur de l'équipe de la médiathèque, au niveau des prêts-retours par exemple. Les retours peuvent aussi être mis en valeur avec un bac du type « les amateurs de [tel genre] ont récemment emprunté : ... » (sauf persistance d'une quarantaine). L'idée des mallettes thématiques semble aussi connaître un certain succès : Une demi-douzaine de CDs sont présentés ensemble selon une approche thématique, explicitée par un document réalisé par un bibliothécaire. Les documents sont à emprunter en lot. Ceci permet de croiser les genres et de multiplier les découvertes, en valorisant des documents par des rapprochements d'œuvres éclectiques.

Valorisation événementielle : les parenthèses musicales paraissent essentielles au regard du rôle culturel et social de la musique. La communication effectuée en médiathèque concernant ces évènements pourrait être relayée sur le site ainsi que sur d'autres plateformes en ligne. L'horaire (samedi 15h) semble pertinent pour pouvoir attirer le public le plus large. D'autres évènements peuvent aussi être intéressants, permettant de valoriser de manière indépendante ou croisée les collections disponibles et la création contemporaine : il peut s'agir de lectures ou de siestes musicales, d'expositions photo, de projections, d'ateliers de pratique et de création musicale assistée par ordinateur ou autres ateliers multi-média. Les visites scolaires sont elles aussi primordiales. La fermeture aux autres publics durant ces visites permet des moments privilégiés pour les écoliers. Les propositions musicales des livrets soumis aux professeurs rencontrent d'ailleurs le succès. Leur format hybride, entre écoute et pratique en font un élément essentiel du développement culturel des enfants permis par la médiathèque. La circulation d'ateliers « clés-en-main » entre les différentes médiathèques permettant de gagner un temps d'organisation précieux.

Diversification de l'offre : l'installation d'une salle de répétition et de création musicale, comprenant le matériel adéquat (instruments, micros, carte son, casques, mixette, ordinateur & logiciels) semble aussi susciter l'intérêt de certains publics. Une telle installation nécessite toutefois des investissements et une organisation particulière en termes de gestion, de formation du personnel puis des usagers. Elle semble néanmoins pertinente dans la mesure où le numérique a entraîné un changement des pratiques d'écoute mais aussi de création musicale. Un tel projet nécessiterait une bonne communication permettant d'assurer sa visibilité, notamment auprès du réseau Arts et musiques, des écoles, et des autres publics. Le prêt

d'instruments de musique suscite souvent l'engouement, de même que les ressources d'auto-formation musicale ou les jeux vidéos musicaux. Ces ressources ont le mérite de correspondre aux pratiques culturelles des français (pratique de la musique en amateur et jeu vidéo). Ils permettent de répondre aux besoins des usagers et peuvent être autant de supports intéressants pour des activités de médiation et de valorisation du reste des collections musicales.

En guise de conclusion

Au regard de cette étude, l'abandon total de l'acquisition de CDs semblerait dommageable. Le CD demeure primordial en médiathèque. Il illustre physiquement l'offre documentaire et permet l'accès à la musique à certains publics qui n'utilisent pas le numérique. Il est néanmoins possible d'acheter moins d'albums pour des raisons de stockage ou de budget, et de se focaliser sur certains genres en fixant une politique documentaire resserrée. Ceci permettrait, en s'éloignant de l'encyclopédisme éclectique, de valoriser plus particulièrement certains aspects de la création musicale moins visibles ailleurs, sur internet notamment (qu'il s'agisse du libre, du local, de labels indépendants...) La circulation et la rotation des ressources documentaires et des collections au sein du réseau permettraient en ce sens d'améliorer la diversité de l'offre musicale en établissant des choix d'acquisition complémentaires entre les différents établissements. En outre, un budget d'achat indépendant permettrait d'éviter un marché public orienté vers de gros labels pour se tourner vers les producteurs indépendants. Les achats d'album plus *mainstream* pourraient être limités mais ne semblent pas devoir non plus disparaître, dans un souci de représentativité des goûts des publics. Si des baisses d'achat étaient actées concernant les CDs, d'autres orientations pourraient être données aux acquisitions. Ceci permettrait de diversifier les supports, en proposant un espace de création ou le prêt d'instruments par exemple. L'importance des pratiques musicales des français permet difficilement d'imaginer que l'on puisse s'abstenir d'une offre musicale riche au sein de la médiathèque.

Conclusion générale

Je suis très content du stage réalisé au sein de la médiathèque de Montbrison et du réseau Copernic. Comme le montre ce rapport, les missions qui m'ont été confiées ont été nombreuses et très variées. Claudie Gris a eu à cœur de me faire découvrir le fonctionnement du réseau, c'est pourquoi j'ai pu accomplir autant d'activités différentes.

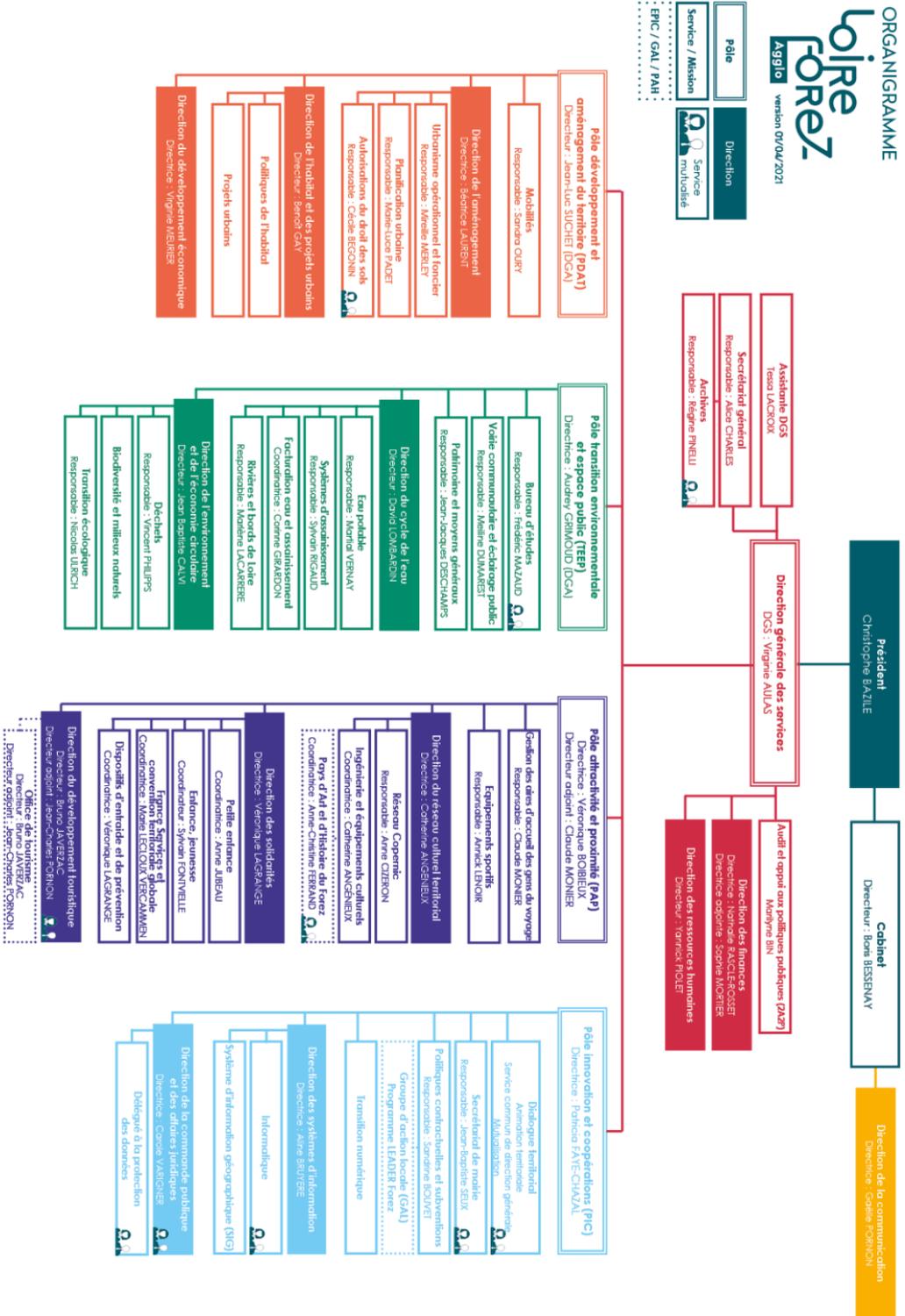
Cette polyvalence, ainsi que le fonctionnement de la médiathèque et du réseau, rendent le travail extrêmement diversifié. C'était un plaisir de découvrir ce fonctionnement grâce à ce stage, dans un cadre aussi agréable. Ce cadre agréable est lié à la situation géographique autant qu'à l'architecture du site. Il est surtout largement conditionné par la présence d'une équipe formidable.

En effet, la présence de collègues sympathiques et attentifs m'a permis de gagner en autonomie très rapidement afin d'assurer les tâches qui m'étaient confiées, tout en partageant des moments et un cadre de travail agréables et intéressants. J'ai ainsi été, grâce à eux, capable d'évoluer seul ou en équipe pour réaliser les missions d'agent de la médiathèque - le service au public notamment - aussi bien que n'importe lequel de mes collègues.

Le service public, la politique documentaire et le catalogage, l'action culturelle ; j'ai pu découvrir toutes ces facettes du métier de bibliothécaire grâce à la formation prodiguée et à la confiance témoignée par Claudie Gris et Elise Benoit, respectivement directrice du site et tutrice de mon stage. Cette initiation débouchant sur un contrat temporaire, je suppose qu'elles aussi auront été satisfaites de ma période de stage, autant que je le suis.

Annexes

Annexe 1 : Organigramme de Loire Forez Agglomération



Annexe 3 : carte de l'agglomération et du réseau Copernic



Bibliographie

- INSEE : statistiques sur l'arrondissement de Montbrison
- DONNAT Olivier, *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*, La Découverte/Ministère de la Culture et de la Communication, 2009.
- JONCHERY Anne, LOMBARDO Philippe, *Pratiques culturelles en temps de confinement*, Ministère de la Culture, décembre 2020.
- LOMBARDO Philippe, WOLFF Loup, *Cinquante ans de pratiques culturelles en France*, Ministère de la Culture, juillet 2020.
- Ministère de la Culture, *L'enquête pratiques culturelles*, 2018.

- BELMEKKI Lydia, BENOD Catherine et SAUSIN Benjamin, *Faut-il en finir avec les CD*, 25 novembre 2017.
- BLONDEAU Nicolas (modérateur), MINNARD Amandine, AUER Dominique, CORNIERE Sophie, *Les pratiques innovantes dans le domaine de la musique en bibliothèque*, Communication au cours du 62e congrès de l'Association des bibliothécaires de France, « innovation en bibliothèque », 9 juin 2016.
- BROPHY Peter, « La bibliothèque hybride », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2002, n° 4.
- DROUGLAZET Agnès, « La musique en bibliothèque aujourd'hui : quelle offre, quels services ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2017, n° 12.
- HUCHET Bernard et PAYEN Emmanuèle, *L'Action culturelle en bibliothèque*, Éditions du Cercle de la librairie, 2008.
- MARTIN Bruno, *Le bilan des expérimentations en BM en matière musicale*, mémoire sous la direction de Gilles Pierret, Enssib, 2009.
- MASSAULT Christian, « La place de la musique en bibliothèque publique », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2002, n° 2.
- OURY Antoine, « Ressources numériques des bibliothèques départementales : pourquoi ce désamour ? », *Actualité*, 15 mars 2021.
- PIERRET Gilles (dir.), *Musique en bibliothèque*. Éditions du Cercle de la Librairie, 2012 :
 - PIERRET Gilles, « Les bibliothèques face à la révolution des pratiques d'écoute et de création de la musique. Quelles évolutions pour le modèle de la discothèque de prêt ? », p. 11-22.
 - RETTEL Gilles, « L'évolution du paysage de la diffusion musicale », p. 57-77.
 - BLONDEAU Nicolas, « De nouveaux modèles pour une bibliothèque musicale hybride », p. 127-156.
 - GALAUP Xavier, « Valoriser les collections de documents musicaux en bibliothèque », p. 157-166

- LE LAY Anne, « Les imprimés musicaux : développer des collections souvent négligées », p. 167-183
- HAON Sandrine, « De la médiation pour quels publics ? », p. 185-200
- OTT Arsène, « L'action culturelle en bibliothèque autour de la musique », p. 201-226

Ressources partagées par l'ACIM (et autres ressources professionnelles)

- Manifeste de l'ACIM : « La musique a toute sa place en bibliothèque », 2012.
- Synthèse du Congrès 2021 de l'ACIM, 2021.
- Ressources musique licence libre, 2012.

- Playlist découverte de la médiathèque de Toulouse
- Education artistique et culturelle à Saint-Jacques de la Lande, 2015.
- Siestes musicales à Limoges, 2018.
- Atelier disco maker : des propositions d'outils pour la MAO, 2019.

- Borne Automazic Gradignan, 2011.
- Musique Box à Toulouse, 2017.
- Musiclab à Rouen, 2018.
- Boite à musique à Caen, 2021.

- Prêt d'instruments à Carnac, 2019.
- Prêt d'instruments à Vitré, 2019.
- Prêt d'instruments à Flers, 2020.
- Retours d'expériences sur le prêt d'instruments, 2014.